

Les proportions de ces trois années sont à peu près les mêmes.

Occupations des personnes condamnées, 1887-1888.

678. Les occupations des personnes condamnées sont données plus bas :—

OCCUPATIONS DES PERSONNES CONDAMNÉES POUR DÉLITS SUJETS A POURSUITE.

1887.

DÉLITS.	OCCUPATIONS.						
	Agriculteurs.	Commerçants	Domestiques.	Industriels.	Profess. libérales	Journaliers.	Non données.
Classe I	80	100	39	153	26	284	60
“ II	9	15	8	39	3	88	46
“ III	62	117	148	270	24	950	413
“ IV	8	6	1	1	22	15
“ V	4	14	1	3	4	15	2
“ VI	10	28	30	34	9	73	39
Total	173	280	227	499	67	1,432	575

1888.

Classe I	70	97	66	152	27	339	71
“ II	4	8	8	51	2	103	49
“ III	62	190	180	224	33	908	700
“ IV	7	3	10	23	30
“ V	4	9	3	8	4	14	3
“ VI	7	37	23	17	6	64	131
Total	154	341	283	462	72	1,451	984

Les classes travaillante, industrielle et commerciale fournissent le plus grand nombre de criminels. Le tableau suivant donne les proportions au nombre total durant les années 1886, 1887 et 1888 :—

	1886.	1887.	1888.
Classe travaillante	44 pour cent.	44 pour cent.	38 pour cent.
Industrielle	15 “	15 “	12 “
Commerciale	8 “	8 “	9 “

Relevés incomplets

679. Dans les trois années ci-dessus précitées, pas moins de 21, 17 et 26 par cent furent rapportés sans que leurs occupations fussent données, ce qui indique encore plus clairement la négligence de ceux qui envoient les relevés.